

JE PARTAGE LA GESTION DE MON DOSSIER CAF AVEC MON(MA) CONJOINT(E)

Je suis allocataire, je suis responsable des informations transmises pour l'ensemble des membres de mon foyer : déclarations de ressources, demande de prestations, changement de situation...



Je partage la gestion du dossier Caf avec mon (ma) conjoint(e).

ETAPE 1 : mon (ma) conjoint(e) crée son compte personnel.

BIENVENUE SUR LE PORTAIL DE CONNEXION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

CONNEXION

Créer un compte

Créer

Déjà un compte ?

Se connecter

OU

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Quitter

ETAPE 2 : je lui délègue la gestion du dossier Caf.

ISATIONS

RECHERCHER COURRIERS DÉCONNEXION

Accueil / Mon Compte / Gérer Mon Compte / Mes autorisations

MES AUTORISATIONS

GÉRER MES AUTORISATIONS

Vous êtes le responsable de votre dossier Caf. Aujourd'hui, vous êtes seul à pouvoir consulter les données du dossier. Vous pouvez dès à présent autoriser votre conjoint(e) à :

- consulter les droits et paiements
- déclarer des changements
- demander une prestation

J'autorise Eric LEVESQUE à consulter les données du dossier et à réaliser les démarches.

Oui Non

A tout moment, vous pourrez revenir sur votre choix dans le menu "Gérer Mon Compte".

Passer Continuer

A SAVOIR

Si je ne donne pas la délégation de gestion du dossier Caf à mon (ma) conjoint(e).

- je suis le (la) seul(e) responsable des informations transmises,
- il (elle) ne peut pas transmettre ou obtenir d'informations concernant le dossier auprès des conseillers de la Caf.

Je transmets mon adresse mail et mon numéro de portable dans l'espace «Mon Compte» afin d'obtenir plus rapidement un nouveau mot de passe en cas de perte ou d'oubli de celui-ci.

MON(MA) CONJOINT(E) EST RESPONSABLE DU DOSSIER CAF DE NOTRE FOYER

AVEC DELEGATION

DE MON(MA) CONJOINT(E)

Je peux gérer le dossier Caf.
Je suis également responsable des informations transmises : déclarations de ressources, demande de prestations, changement de situation...



Je transmets mon adresse mail et mon numéro de portable dans l'espace «**Mon Compte**» afin d'obtenir plus rapidement un nouveau mot de passe en cas de perte ou d'oubli de celui-ci.

SANS DELEGATION

DE MON(MA) CONJOINT(E)

Je n'ai pas la délégation de gestion du dossier Caf.
Je ne peux pas transmettre ou obtenir d'informations concernant le dossier auprès des conseillers de la Caf.
Je peux effectuer, **uniquement**, une demande pour les prestations suivantes : l'Ajpa (Allocation journalière du proche aidant), l'Aah (Allocation aux adultes handicapés), le Pala (Prêt à l'amélioration du lieu d'accueil, pour les assistantes maternelles) et le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs).

